

L'Amérique latine et les Caraïbes **face** aux **pièges** du **développement**

Transformations indispensables et façon de les gérer







Transformations indispensables et façon de les gérer





José Manuel Salazar-Xirinachs

Secrétaire exécutif

Javier Medina Vásquez

Secrétaire exécutif adjoint suppléant

Sally Shaw

Directrice de la division des documents et des publications

Ce document a été préparé avec le concours des divisions organiques, des sièges sous-régionaux et des bureaux nationaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

La rédaction a été coordonnée par José Manuel Salazar-Xirinachs, secrétaire exécutif de la CEPALC, avec la collaboration de Jorge Mario Martínez Piva, responsable du siège sous-régional de la CEPALC au Mexique, et de Ramón Padilla Pérez, directeur de l'unité de développement économique du siège sous-régional de la CEPALC au Mexique.

Les fonctionnaires suivants de la CEPALC ont contribué à la rédaction du présent rapport : Martín Abeles, José Eduardo Alatorre, Carmen Álvarez, Claudio Aravena, Alberto Arenas de Mesa, Diego Aulestia, Andrés Boeninger, Christine Carton, Pablo Carvallo, Simone Cecchini, Jorge Cordero, Felipe Correa, Carlos De Miguel, Marco Dini, Andrés Espejo, Jimy Ferrer, Nincen Figueroa, Karen García, Marina Gil, Nicolo Gligo, Jose Javier Gómez, Enrique González, Camila Gramkow, Ana Güezmes, Michael Hanni, Silvia Hernández, Mariana Huepe, Keiji Inoue, José Manuel Iraheta, Martin Kohout, Luiz Krieger, Mauricio León, Marco Llinás, Jesús López, Santiago Lorenzo, Carlos Maldonado, Sandra Manuelito, Rodrigo Martínez, Ana Luíza Matos, Javier Medina, Cielo Morales, Rolando Ocampo, Alejandro Patiño, Angela Penagos, Leda Peralta, Noel Pérez Benítez, Esteban Pérez Caldentey, Ramón Pineda, Diane Quarless, Rayén Quiroga, Juan Carlos Rivas, Claudia Robles, Adrián Rodríguez, Sebastián Rovira, Jesús Santamaría, Silvia Saravia, Lucía Scuro, Humberto Soto, Daniel Titelman, Daniela Trucco, Andrés Valenciano, Francisco Villarreal, Luis Yáñez et Romain Zivy.

Les consultants suivants de la CEPALC ont également apporté leur contribution : Camilo Acuña, Elisa Araneda, Jorge Cadenasso, Jorge Cornick, Pablo Herrera, Isabel Jacas, Frank Leañez, Ignacio Ñancupil, María Jesús Silva, María Elena Valenzuela et Juan Vila.

L'Organisation des Nations unies et les pays qu'elles représentent ne sont pas responsables du contenu des liens vers des sites web externes inclus dans cette publication.

Notes explicatives :

Les points de suspension indiquent que les données sont manquantes, non rapportées séparément ou non disponibles.

Le tiret indique que la quantité est nulle ou négligeable.

La virgule est utilisée pour séparer les décimales.

Sauf indication contraire, le mot « dollars » désigne les dollars des États-Unis.

La barre oblique entre les chiffres exprimant des années (par exemple 2023/2024) indique que l'information porte sur une période de 12 mois ne correspondant pas nécessairement à l'année civile.

Les chiffres étant parfois arrondis, les données et les pourcentages présentés dans les éléments graphiques ne correspondent pas toujours au total respectif.

Cette publication doit être citée comme suit : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), L'Amérique latine et les Caraïbes face aux pièges du développement : transformations indispensables et façon de les gérer. Synthèse (LC/SES.40/4), Santiago, 2024.

La reproduction intégrale ou partielle de cet ouvrage doit être sollicitée auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Division des documents et des publications, publicaciones.cepal@un.org. Les États membres des Nations Unies et leurs instances gouvernementales peuvent reproduire cet ouvrage sans autorisation préalable. Il leur est seulement demandé de mentionner la source et d'informer la CEPALC de cette reproduction.

Table des matières

Avan	t-propos	5
Intro	duction	9
l.	La mondialisation redéfinie	11
II.	Les pièges du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et les transformations indispensables	15
III.	Le défi de gérer les transformations	23
IV.	Comment parvenir à une croissance plus forte, soutenue, inclusive et durable ?	27
V.	Comment réduire les inégalités et promouvoir l'inclusion et la mobilité sociale ?	33
VI.	Comment promouvoir la durabilité et lutter contre le changement climatique ?	41
VII.	Comment mobiliser le financement en faveur du développement, tant au niveau national qu'international ?	51

Avant-propos

Ce rapport affirme que l'Amérique latine et les Caraïbes sont confrontées à trois pièges en matière de développement : une capacité insuffisante de croissance ; une profonde inégalité, ainsi qu'une mobilité et une cohésion sociales fragiles ; et une faiblesse en matière institutionnelle et de gouvernance. Ces trois pièges constituent d'énormes obstacles à la construction d'un avenir plus productif, plus inclusif et plus durable, et il n'est donc pas exagéré de dire que la région traverse une crise de développement. Outre ces pièges, la région doit relever le défi du changement climatique et de la promotion d'un développement durable sur le plan environnemental.

Cette crise du développement coïncide et interagit avec un contexte international qui a profondément changé au cours de la dernière décennie, à la fois en termes géoéconomiques et géopolitiques, et qui est en transition vers de nouvelles règles en matière de commerce et d'investissement. Ce nouveau contexte présente des défis et des opportunités pour les pays de la région.

La confluence d'une mondialisation en pleine redéfinition et des tendances technologiques, démographiques, climatiques et géopolitiques qui y sont associées, avec les trois pièges du développement et l'héritage historique des écarts que la région n'a pas été en mesure de surmonter, rend nécessaire une réflexion nouvelle et créative sur la manière de sortir des pièges et de combler les écarts. La poursuite de la même démarche peut s'avérer utile dans certains domaines où les politiques fonctionnent, mais il est indispensable de repenser les politiques, non seulement concernant ce qu'il faut faire, mais aussi la manière de le faire.

À l'occasion de sa quarantième session, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) présente aux pays des innovations en termes de diagnostic et de moyens de relever les défis du développement régional.

En ce qui concerne le diagnostic, les trois pièges mentionnés ci-dessus sont identifiés, ainsi qu'un décalogue de lacunes en matière de développement – dont certaines sont alignées sur les pièges. En ce qui concerne l'objet (le « quoi »), 11 grandes transformations sont suggérées, jugées indispensables pour progresser vers un développement plus productif, plus inclusif et plus durable. Trois d'entre elles ont été sélectionnées pour une analyse approfondie, en mettant l'accent sur la manière de les réaliser (le « comment ») : i) la grande transformation productive pour parvenir à une croissance plus élevée, soutenue, inclusive et durable ; ii) la grande transformation pour réduire les inégalités et promouvoir l'inclusion et la mobilité sociale ; iii) la grande transformation pour stimuler la durabilité et lutter contre le changement climatique.

L'histoire des réformes menées en Amérique latine et dans les Caraïbes pour transformer divers aspects des modèles de développement est longue, allant de stratégies dirigées par l'État à des stratégies reposant sur le pouvoir des marchés, la déréglementation et l'ouverture économique. Cette dichotomie État-marché n'offre pas de solutions adéquates et peut même être préjudiciable lorsqu'il s'agit de réfléchir aux conditions et aux processus de transformation, car elle simplifie la complexité de ces processus et peut conduire à des discussions plus idéologiques que pratiques.

C'est pourquoi, en réponse au « comment », au lieu d'une discussion centrée sur la dichotomie État-marché, une conversation plus pragmatique est suggérée sur la manière de gérer les transformations en termes de formes et de caractéristiques de la gouvernance des transformations dans chaque domaine, de capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives des institutions en charge de ces transformations, d'espaces de dialogue social et d'économie politique des réformes.

L'expérience internationale montre que le processus par lequel les politiques sont conçues, adoptées et mises en œuvre est aussi important que le contenu des politiques elles-mêmes, parce qu'elles sont formulées et mises en œuvre dans des contextes spécifiques, avec des capacités institutionnelles spécifiques, encadrées par les défis liés à l'économie et la géopolitique mondiales. Par conséquent, les capacités institutionnelles de l'État, ainsi que l'interaction et le dialogue entre les acteurs étatiques et non étatiques, ont un impact sur l'efficacité des politiques et la réalisation des transformations.

La création d'un nouveau consensus régional sur la manière d'envisager les défis du développement et de les surmonter est peut-être un objectif ambitieux, mais il est sans aucun doute nécessaire et souhaitable. Afin de progresser vers un avenir plus productif, plus inclusif et plus durable, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur des visions et des stratégies à long terme, la participation réelle de tous les acteurs de la société, ainsi qu'un État et des institutions compétentes ayant la capacité de guider, de rassembler et de fournir des services de qualité.

Le développement des pays est un processus complexe et de longue haleine, qui ne se fera pas automatiquement par les forces du marché, même si celles-ci ont un rôle important à jouer avec des formes appropriées de gouvernance et de réglementation.

Si nous voulons surmonter les pièges et combler les lacunes, si nous voulons réaliser le rêve souvent différé d'un développement plus productif, inclusif et durable, le moment est maintenant venu d'agir et de collaborer.

José Manuel Salazar-Xirinachs

Secrétaire exécutif

Commission économique pour
l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

Introduction

Dans le cadre de sa guarantième session, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) soumet à l'examen des gouvernements de la région une nouvelle proposition qui examine une série de lacunes ainsi que les transformations correspondant à chacune de ces lacunes et jugées indispensables pour progresser vers un développement plus productif, plus inclusif et plus durable. Cette proposition ne se contente pas d'offrir une liste de recommandations sur ce qu'il faut faire – c'est-à-dire sur les transformations indispensables (le « quoi ») - mais s'efforce également d'avancer sur la manière de réaliser ces transformations – c'est-à-dire sur la manière de les gérer (le « comment ») afin de contourner les pièges du développement qui affectent la région. Ainsi, ce document propose des analyses et des recommandations qui vont au-delà des simples objectifs et aspirations, afin de relever systématiquement les défis de la gouvernance, des capacités institutionnelles et du dialogue social pour gérer les grandes transformations indispensables.

Le document est organisé en sept chapitres :

- Le premier chapitre analyse les changements qui se sont produits et continuent de se produire dans le cadre de la mondialisation, ainsi que les défis et les opportunités que ces changements représentent pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- Le deuxième chapitre décrit les trois pièges du développement et les dix lacunes structurelles identifiés par la CEPALC, et énumère les 11 transformations considérées comme indispensables pour progresser vers un développement plus productif, plus inclusif et plus durable.
- Le troisième chapitre présente un cadre conceptuel et méthodologique pour analyser comment gérer les transformations nécessaires.

Ce cadre conceptuel inclut les formes et les caractéristiques de la gouvernance des transformations dans chaque domaine, les capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives (capacités TOPP) des institutions en charge de ces transformations, les espaces de dialogue social et l'économie politique des réformes.

- Le quatrième chapitre est consacré à la première des grandes transformations sélectionnées pour une analyse approfondie: la grande transformation productive. Il examine comment parvenir à une croissance plus élevée, soutenue, inclusive et durable, en soulignant l'importance d'une politique de développement productif et d'approches améliorées en matière de politiques de développement productif.
- Le cinquième chapitre traite de la deuxième grande transformation mentionnée, qui concerne la manière de réduire les inégalités et de promouvoir l'inclusion et la mobilité sociales. Il identifie un nombre restreint mais crucial de causes de fortes inégalités et de faible mobilité sociale, souligne l'importance d'une approche intégrée de ces causes et du renforcement de la gouvernance, des capacités TOPP et du dialogue social pour lutter contre ces causes.
- Le sixième chapitre aborde la troisième grande transformation visant à promouvoir la durabilité et la lutte contre le changement climatique, en mettant en évidence les secteurs que la CEPALC considère comme essentiels pour donner un nouvel élan à la durabilité et à la transformation productive requise.
- Le septième chapitre examine les stratégies de mobilisation du financement du développement, tant au niveau national qu'international.

I. La mondialisation redéfinie

Le monde assiste actuellement à l'émergence d'un nouveau scénario en termes de mondialisation, de géoéconomie et de géopolitique. Les transformations de l'environnement international présentent des défis et des opportunités pour la stratégie de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Les politiques publiques ont changé. Le scénario précédent accordait une priorité presque absolue au marché en tant que mécanisme central d'allocation des ressources entre les secteurs et les activités, d'établissement des salaires et d'organisation géographique de la production. Ce scénario a prôné l'interdépendance et la recherche

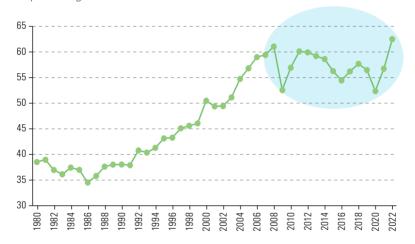
Les transformations de l'environnement international présentent des défis et des opportunités pour la stratégie de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes.

mondiale des coûts de production les plus bas comme moyens de faire bénéficier les consommateurs de la baisse des prix.

Aujourd'hui, l'interdépendance suscite la méfiance et est perçue comme une source de risques. Le terme « sécurité », qui dans l'après-guerre était principalement associé aux questions militaires, s'applique désormais à la sécurité alimentaire, à la sécurité énergétique, à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et aux industries stratégiques de haute technologie. Les stratégies visant à réduire la dépendance à l'égard de partenaires commerciaux considérés comme non alignés sur les intérêts propres prédominent. Tout cela se traduit par une transition vers de nouvelles règles du jeu en matière de commerce, d'investissement et de mondialisation.

La redéfinition de la mondialisation et de ses règles du jeu peut être résumée par les principaux éléments suivants : Premièrement, les flux commerciaux mondiaux de marchandises et d'investissements directs étrangers augmentent plus lentement que dans les années précédant la crise financière de 2008-2009, et leur configuration en termes d'origines et de destinations est en train de changer, tandis que le commerce des services augmente rapidement. Comme le montre le graphique I.1, le total des échanges de biens et de services en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) mondial a connu une croissance rapide entre le milieu des années 1980 et 2008. Entre 2009 et 2022, il a connu plusieurs périodes en dents de scie, et ce n'est qu'en 2022 qu'il a légèrement dépassé le niveau enregistré en 2008.

Graphique I.1
Commerce total de biens et de services en pourcentage du PIB mondial, 1980-2022
(En pourcentages)



Source : Base de données de la Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

Deuxièmement, la géographie des chaînes de valeur mondiales a changé. Tant aux États-Unis qu'en Europe, on a assisté à un raccourcissement ou à une délocalisation proche (*nearshoring*) de ces chaînes de valeur, ainsi qu'à une volonté d'accroître la capacité de production nationale (*reshoring*) et d'établir de nouvelles chaînes d'approvisionnement avec des partenaires étrangers alignés sur leurs propres intérêts (*friendshoring*).

Troisièmement, la politique industrielle basée sur des subventions à grande échelle, qui a été largement reléguée pendant la période de

l'hypermondialisation et du consensus de Washington, a fait son retour dans les économies développées de l'Occident et constitue un facteur central de la politique économique chinoise. Cette politique s'accompagne de plus en plus de subventions et de politiques de protectionnisme technologique dans les grandes puissances commerciales.

Quatrièmement, à la suite de la crise financière internationale de 2008-2009, un processus de réforme des règles fiscales internationales des sociétés a été lancé. L'objectif est de réduire l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices vers des juridictions dotées de mécanismes fiscaux favorables aux entreprises multinationales, mais qui ne correspondent pas à la localisation de l'activité économique qui a généré les bénéfices. Ces modifications limitent certains des espaces traditionnels des politiques publiques, tels que les incitations fiscales visant à encourager l'investissement et à attirer l'investissement direct étranger (IDE).

Cinquièmement, au cours des dernières décennies, le monde a connu des changements technologiques rapides qui ont profondément transformé la dynamique économique, sociale et politique. Les nouvelles technologies ont eu un impact économique et social profond, ont transformé des secteurs entiers et ont créé de nouvelles opportunités de croissance et de développement. Les transformations technologiques ont non seulement le potentiel de stimuler la croissance économique sur la base d'une productivité plus élevée, mais aussi de créer un environnement propice à la convergence vers des économies plus développées en améliorant de manière significative les conditions de vie de la population.

Sixièmement, la rivalité technologique et industrielle entre les principales économies du monde s'est accentuée et n'a plus seulement des connotations économiques mais aussi de sécurité nationale. Cette rivalité est passée de déclarations politiques à des restrictions concrètes sur l'exportation de produits et de technologies stratégiques, ainsi que sur l'utilisation de technologies produites par des rivaux stratégiques.

Septièmement, le changement climatique entraîne des conséquences et des coûts économiques et sociaux croissants, en particulier pour les pays en développement et les populations les plus vulnérables face à ce changement, c'est-à-dire ceux qui ont le moins de ressources et de capacités pour l'affronter.

Tirer parti des défis et des opportunités présentés par la redéfinition de la mondialisation n'est pas automatique, cela exige de profondes transformations dans le modèle de développement de la région. Le processus de redéfinition de la mondialisation pose des défis à la région : comment rivaliser pour attirer les IDE et stimuler les investissements nationaux dans des secteurs clés ; comment naviguer dans les conflits géopolitiques et commerciaux dans une perspective qui privilégie les intérêts et les impératifs de la région ; comment concilier les aspirations au développement technologique et productif avec le découplage technologique potentiel entre les blocs ; et comment maximiser les possibilités d'attirer les échanges et les IDE avec les différents blocs.

Ce processus offre également de grandes opportunités pour le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. En tirer parti n'est néanmoins pas automatique : cela nécessite non seulement des politiques de promotion des investissements, mais aussi des politiques orientées vers le développement productif, un sujet qui est abordé dans les chapitres suivants de ce document.

II. Les pièges du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et les transformations indispensables

L'Amérique latine et les Caraïbes traversent actuellement une crise du développement qui se traduit par trois pièges principaux (voir graphique II.1): i) une faible capacité de croissance; ii) de profondes inégalités associées au manque de mobilité et de cohésion sociales; et iii) de faibles capacités institutionnelles et une gouvernance inefficace. En outre, la région est confrontée au défi du changement climatique et de la promotion d'un développement durable sur le plan environnemental. Ces trois pièges du développement sont alignés sur les dix écarts structurels des modèles de développement décrits par la CEPALC (Salazar-Xirinachs, 2023).

Diagramme II.1 Les pièges du développement



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

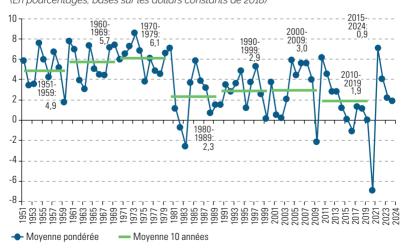
L'Amérique latine et les Caraïbes traversent actuellement une crise de développement qui se manifeste par trois pièges principaux. Le concept de piège du développement fait référence non seulement à des tendances négatives, à moyen ou à long terme, mais aussi à l'existence de cercles vicieux qui se renforcent mutuellement et qui limitent la capacité à progresser vers des niveaux de développement plus élevés

(OCDE et al., 2019). Il s'agit d'une dynamique circulaire et auto-renforcée qui conduit à la stagnation, voire à la détérioration des conditions économiques, sociales, institutionnelles, environnementales et autres.

Le piège de la faible capacité de croissance

Entre 2015 et 2023, les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes ont progressé à un taux annuel moyen de 0,9 % (moyenne pondérée), soit moins de la moitié des 2,3 % observés au cours de la « décennie perdue » des années 1980 (voir graphique II.1). Cette faible croissance ne s'est pas limitée à la dernière décennie, mais constitue une tendance à long terme. La croissance moyenne dans la région est passée de 5,5 % sur près de 30 ans, de 1951 à 1979, à 2,7 % au cours des 30 années suivantes (1980 à 2009), et à seulement 1,8 % de 2010 à 2024. En conséquence, le niveau du PIB moyen par habitant de la région en 2023 était le même qu'en 2013 (CEPALC, 2024a).

Graphique II.1Amérique latine et Caraïbes : taux de croissance du produit intérieur brut, 1950-2024 (En pourcentages, basés sur les dollars constants de 2018)



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à partir de chiffres officiels.

Le piège de la faible capacité de croissance auquel la région est confrontée est principalement associé à trois facteurs qui s'influencent mutuellement de manière négative : i) la faible croissance de la productivité, ii) le manque d'investissements et iii) la qualité insuffisante des ressources humaines.

Entre 1950 et 1980, les économies d'Amérique latine et des Caraïbes ont plus que doublé leurs niveaux de productivité du travail. Bien que 43 ans se soient écoulés depuis la « crise de la dette », la région n'a pas été en mesure de retrouver ses niveaux de productivité d'avant la crise : en 2023, la productivité moyenne du travail de la région

Le piège de la faible capacité de croissance est associé à trois facteurs de rétroaction négatifs : i) faible croissance de la productivité, ii) manque d'investissements et iii) qualité insuffisante des ressources humaines.

(en dollars constants) était inférieure de 4 % à celle de 1980.

Le taux annuel de variation de l'investissement, mesuré par la formation brute de capital fixe, s'est considérablement ralenti en Amérique latine et dans les Caraïbes au cours des 70 dernières années. Dans les années 1960 et 1970, le taux de croissance annuel moyen a été respectivement de 5,6 % et de 6,3 %. Dans les années 1980, l'investissement s'est contracté à un taux annuel moyen de 2,1 %. Dans les années 1990 et 2000, il a augmenté de 3,6 % et 3,4 %, respectivement, tandis que dans les années 2010, il a affiché une maigre progression moyenne de 0,8 %.

Le faible taux de création d'emplois est étroitement lié à la faiblesse de la croissance. La période 2011-2019 a enregistré le taux annuel moyen de création d'emplois le plus bas des 70 dernières années (1,5 %). Pour générer et maintenir un taux de croissance plus élevé et durable, il est également essentiel d'améliorer continuellement l'éducation ainsi que la quantité et la qualité des talents humains. L'Amérique latine et les Caraïbes ont connu une augmentation de la durée moyenne de scolarisation de la population, mais la qualité de l'apprentissage est généralement faible et s'est détériorée au cours des dernières années, comme l'indiquent les tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

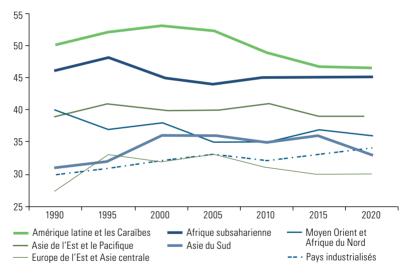
Le piège des profondes inégalités et du manque de mobilité et de faible cohésion sociales

Les fortes inégalités qui caractérisent la région dans de multiples dimensions constituent un piège qui entrave les progrès vers le développement durable à plusieurs égards. L'inégalité est inacceptable

du point de vue de la jouissance effective des droits et des concepts fondamentaux de la justice sociale. Elle est également inefficace pour la croissance et corrosive pour la cohésion sociale et la stabilité des pactes sociaux (Salazar-Xirinachs, 2023).

L'Amérique latine et les Caraïbes restent la région la plus inégalitaire du monde au cours des 30 dernières années (voir graphique II.2). Bien que l'inégalité des revenus ait diminué au cours de cette période, la région présente toujours la distribution des revenus la plus concentrée au monde. En 2022, l'inégalité des revenus, mesurée par l'indice de Gini, était de 44,9, soit moins qu'au début des années 1990 (près de 50,0) (CEPALC, 2023a).

Graphique II.2Amérique latine et Caraïbes et autres régions du monde : niveaux et dynamique des inégalités selon l'indice de Gini, 1990-2020



Source: F. Alvaredo et al, « Seventy-five years of measuring income inequality in Latin America », BID, Working Paper Series, N°. IDB-WP-01521, Washington, Banque interaméricaine de développement (BID), 2023.

La CEPALC identifie six principaux facteurs expliquant les inégalités et le manque de mobilité et de cohésion sociales dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes : i) une faible croissance, qui est à l'origine de marchés du travail peu dynamiques et marqués par une forte informalité, et des écarts criants en termes de productivité, qui entraînent une segmentation des marchés du travail et d'énormes disparités salariales ; ii) des systèmes fiscaux

régressifs ; iii) des politiques sociales et de protection sociale insuffisantes, incapables de réduire les effets des inégalités enracinées dans la production ; iv) des systèmes éducatifs fragmentés, présentant de graves carences en termes de taux d'abandon dans l'enseignement secondaire et de résultats d'apprentissage médiocres et ne répondant pas aux nouveaux besoins liés à la révolution technologique et au marché du travail, qui ne constituent pas le puissant mécanisme de mobilité sociale que l'on attend d'eux ; v) l'inégalité entre les sexes ; et vi) les profondes inégalités et la ségrégation spatiale dans les zones urbaines, où vit 80 % de la population totale de la région.

Outre les revenus, les fortes inégalités dans la région touchent d'autres domaines, tels que l'exercice des droits, le développement des capacités et l'accès au pouvoir et à la prise de décision. Elles sont également associées à une faible mobilité sociale et à une faible cohésion sociale, dans un cercle vicieux dans lequel elles

Les fortes inégalités sont associées à une faible mobilité sociale et à un manque de cohésion sociale, dans un cercle vicieux où elles se renforcent mutuellement.

se renforcent mutuellement. L'ampleur et la variabilité des inégalités entre les individus et les groupes de population sont amplifiées et renforcées par différents facteurs qui agissent comme des axes structurants interdépendants, comme le niveau socio-économique, le sexe, la race et l'appartenance ethnique, l'âge, le territoire, la situation de handicap, le statut migratoire ou encore l'orientation et l'identité sexuelles.

Le faible niveau de cohésion sociale se traduit par une profonde méfiance interpersonnelle et institutionnelle, ce qui nuit à la gouvernance et à l'efficacité, par un sentiment généralisé de vulnérabilité, d'impuissance et d'injustice au sein de la population, par de faibles attentes en matière de mobilité sociale future, par un faible sentiment d'appartenance en termes de jouissance effective des droits et par un faible attachement à la démocratie comme forme optimale de gouvernement (Corporación Latinobarómetro, 2022).

La région se caractérise également par une faible mobilité sociale, c'est-à-dire une forte rigidité en termes de possibilités pour les personnes des couches les plus défavorisées d'atteindre un niveau de bien-être plus élevé pour elles-mêmes et leurs descendants. Le pourcentage de la population en situation de vulnérabilité (revenu moyen inférieur et inférieur) n'a pas changé de manière significative au cours des dernières années : en 2010, ce groupe représentait 77,4 % de la population, contre 76,2 % en 2020. La faible mobilité sociale est associée, entre autres facteurs, au dysfonctionnement de deux sources clés de mobilité ascendante : l'éducation et le marché du travail.

Les déficits en matière d'accès à l'éducation et d'enseignement de qualité sont l'un des mécanismes qui, par excellence, perpétuent les classes sociales et les « inégalités héritées », car ils limitent les possibilités d'obtenir des conditions de travail décentes et, déterminent par conséquent le niveau de revenu au cours d'une vie. La mobilité sociale est aussi freinée par la faible croissance économique qui explique que les marchés restent peu dynamiques et ne créent pas suffisamment d'emplois de qualité. Entre autres facteurs, ces éléments expliquent la faible mobilité intergénérationnelle dans la région.

Le piège des faibles capacités institutionnelles et de la gouvernance inefficace

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la conjugaison de capacités institutionnelles faibles et d'une gouvernance inefficace crée un piège du développement. Les capacités institutionnelles déficientes, caractérisées entre autres par l'inefficacité administrative, la qualité médiocre des processus bureaucratiques, une administration publique de piètre qualité, un manque de capacités de planification prospective et à long terme, et des déficiences dans les qualités wébériennes telles que le recrutement par des processus méritocratiques, la stabilité de l'emploi et la professionnalisation, limitent la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques efficaces et à répondre de manière efficiente aux besoins de la société.

La faiblesse des capacités institutionnelles réduit la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques efficaces, tandis qu'une gouvernance inefficace aggrave cette situation dans la mesure où elle entraîne une faible capacité à orienter l'économie et la société, une faible participation du secteur privé et des citoyens, ainsi qu'une responsabilité insuffisante.

Cette situation est encore aggravée par une gouvernance inefficace qui se traduit par une faible capacité à orienter l'économie et la société, des compétences réduites en matière de gestion et de mise en œuvre, une participation limitée du secteur privé, de la société civile et des citoyens à la prise de décision, ainsi qu'une responsabilisation insuffisante des détenteurs du pouvoir. On observe en outre une faible stabilité politique, une augmentation des activités de criminalité organisée et de la violence, une diminution de l'efficacité du gouvernement, des réglementations de faible qualité et un État

de droit douteux assorti d'une forte insécurité juridique, ainsi qu'une prévalence de la corruption.

L'indice des capacités étatiques, mis au point par Hanson et Sigman (2021), fournit une méthode exhaustive pour mesurer la capacité des États en matière de prestation de services publics efficaces, de mise en œuvre de politiques et de maintien de l'ordre public. La plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes inclus dans cet indice présentent de faibles capacités étatiques.

Par ailleurs, les indicateurs mondiaux de gouvernance de la Banque mondiale sont un ensemble consolidé d'indicateurs qui conjuguent des données issues de 30 sources différentes et tiennent compte de critères fixés par des experts et de résultats d'études réalisées par des organisations publiques, non gouvernementales et commerciales. Dans l'ensemble, les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à revenu élevé se situent autour ou au-dessus du 85° centile pour tous les indicateurs sélectionnés, tandis que les pays d'Amérique latine se concentrent autour du 60° centile. La tendance dans la région est inquiétante car, à l'exception de l'indicateur de stabilité politique, les résultats de 2017 étaient inférieurs à ceux de 2012, et ceux de 2022 étaient encore plus bas.

Pour combler les écarts et contourner les pièges du contexte international actuel, il est nécessaire de transformer profondément le modèle de développement, un processus que la CEPALC a résumé en 11 grandes transformations présentées dans la diagramme II.2 (Salazar-Xirinachs, 2023). Les chapitres suivants traitent en détail les points suivants : i) la grande transformation productive nécessaire pour instaurer une croissance plus élevée, soutenue, inclusive et durable ; ii) la grande transformation en termes de réduction des inégalités et d'amélioration de la mobilité et de la cohésion sociale ; et iii) la grande transformation en termes de croissance plus verte et plus durable et de lutte contre le changement climatique. Le dernier chapitre porte sur le défi que représente la mobilisation des ressources financières nécessaires pour réaliser ces transformations et progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Diagramme II.2

Onze grandes transformations dans le modèle de développement



Vaste élan environnemental pour promouvoir la durabilité et faire face au changement climatique

Source: J. M. Salazar-Xirinachs, « Repensar, reimaginar, transformar: los "qué" y los "cómo" para avanzar hacia un modelo de desarrollo más productivo, inclusivo y sostenible », Revista CEPAL, N° 141 (LC/PUB.2023/29-P/-*), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2023.

III. Le défi de gérer les transformations

Pour avancer dans la transformation des modèles de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, il est essentiel non seulement d'identifier ce qu'il faut faire, mais également de s'attaquer à une problématique qui est peut-être plus difficile : Comment gérer les transformations ? Le défi de la gestion des transformations réside à la fois dans la capacité de diriger et d'orienter le pays dans la direction souhaitée et celle de veiller à ce que les processus de réforme et de transformation se déroulent à la bonne vitesse, que des corrections puissent être apportées et que le rythme puisse être accéléré si nécessaire. Il s'agit non seulement des aspects techniques des politiques, mais aussi des capacités à diriger et à coordonner l'action collective.

Dans ce chapitre, il est proposé d'aborder le défi de la gestion des transformations à partir de quatre domaines distincts mais interdépendants: i) la gouvernance (qu'est-ce que c'est et comment l'améliorer ?); ii) les capacités institutionnelles (de quoi s'agit-il ?); iii) l'économie politique (comment faire en sorte que les coalitions en faveur du changement

Il convient d'examiner la gestion des transformations à partir de quatre domaines thématiques : i) la gouvernance, ii) les capacités institutionnelles, iii) l'économie politique et iv) le dialogue social.

l'emportent sur les résistances au changement ?); et iv) le dialogue social (quels types de dialogues sociaux peuvent être établis et lesquels sont les plus appropriés pour quels objectifs ?) Bien que d'autres enjeux puissent être identifiés, ces quatre domaines concernent des aspects essentiels à la réussite du changement et à la gestion efficace des transformations, non seulement pour le secteur public, mais aussi pour la société dans son ensemble, et non seulement pour un seul mandat de gouvernement, mais aussi sur une longue durée.

L'expérience prouve que le processus de conception, d'adoption et de mise en œuvre d'une politique est tout aussi important que son contenu. Les politiques ne s'appliquent pas dans le vide, mais dans un contexte déterminé par les institutions et les traditions politiques et culturelles du pays. De ce fait, la capacité institutionnelle de l'État et la manière dont un ensemble d'acteurs étatiques et non étatiques agissent et interagissent dans différents contextes pour formuler et mettre en œuvre une politique ou une réforme sociale, économique ou institutionnelle influera sur l'efficacité desdites politiques. Pour ces raisons, l'analyse du « comment » demande d'étudier non seulement le contenu spécifique des politiques ou leurs effets sur les variables économiques et sociales, mais aussi les capacités de l'État et les processus critiques qui les façonnent et les mettent en œuvre. En d'autres termes, l'accent est mis sur la capacité d'orientation des politiques publiques et sur leur efficacité en ce sens.

En matière de politiques publiques, le concept de gouvernance fait essentiellement référence à la manière dont le secteur public, en collaboration avec des acteurs non gouvernementaux et extrapolitiques. ou seul, est en mesure d'orienter et de contrôler la société et l'économie (Levi-Faur, 2012). Une bonne gouvernance est une gouvernance qui renforce la capacité de l'État à définir des axes de changement ou de transformation et à promouvoir ces changements en impliquant des acteurs non étatiques dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques. Le but est d'améliorer l'efficacité de la gouvernance et d'en réduire les dysfonctionnements. De ce point de vue, les gouvernements pourraient améliorer leur gouvernance en renforcant leurs propres capacités institutionnelles tout en impliquant davantage les acteurs non étatiques. Ce mécanisme instaure une nouvelle forme d'interaction entre le gouvernement et la société pour définir les intérêts, les objectifs et les solutions en matière de politique publique (O'Donnell et al. 2015 ; Levi et al. 2015; Acuña et Chudnovsky 2017).

Ce chapitre suggère également que les capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives (TOPP) constituent un cadre conceptuel utile pour analyser les capacités des institutions publiques à relever avec succès des défis complexes dans des environnements en constante évolution. Le tableau III.1 explique chacune de ces dimensions. Outre les capacités TOPP, il est essentiel que les institutions disposent d'un financement adéquat pour que ces capacités puissent être développées et maintenues dans le temps.

Tableau III.1

Capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives (TOPP) : capacités institutionnelles nécessaires pour transformer le modèle de développement

Type de capacité	Caractéristiques
Technique	 Intégration de la planification stratégique à moyen et long terme dans le cycle des politiques publiques. Conception de politiques intégrées reposant sur des approches transversales dans les domaines clés du développement. Mise en œuvre et gestion de systèmes d'information exhaustifs pour étayer la mise en œuvre des politiques. Évaluation de l'impact des politiques et des résultats des programmes. Renforcement de la cohérence entre les mandats normatifs et les capacités des organismes publics. Mise en place de mécanismes de responsabilisation pour optimiser le service public. Promotion d'une culture d'apprentissage continu.
Opérationnelle (dimension opérationnelle de la gestion et de l'administration publiques)	 Mise en œuvre d'outils modernes de gestion publique pour les procédures budgétaires, la planification, la gestion et l'évaluation des résultats, ainsi que pour la reddition de comptes. Création de mécanismes visant à évaluer la productivité et à garantir une prestation efficace et efficiente de biens et de services publics. Conception d'interfaces modernes, reposant sur une administration numérique, afin d'améliorer l'interaction avec les citoyens et les services qui leur sont fournis. Création d'organes de coordination efficaces entre les entités publiques. Optimisation de la participation significative du secteur privé et d'autres acteurs du développement. Mise en œuvre de mécanismes pour une utilisation transparente et honnête des ressources publiques. Garantie d'un accès rapide aux ressources financières pour la mise en œuvre de politiques publiques. Mesure et suivi continu de la satisfaction des citoyens à l'égard des services et institutions publics.
Politique	 Création d'espaces de dialogue social entre divers acteurs du développement pour formuler et mettre en œuvre des politiques publiques. Promotion de leaderships publics inspirant la confiance et renforçant la coordination des secteurs privé, universitaire et de la société civile et la collaboration avec ces secteurs. Promotion d'une collaboration et coordination effective entre différents niveaux de gouvernement. Création de réseaux de collaboration entre pairs au niveau local, national, régional et international. Recherche de consensus au sein des communautés, du gouvernement, du secteur privé, de la société civile et d'autres acteurs pertinents et entre ces acteurs.
Prospective	 Suivi des mégatendances mondiales influant sur le développement régional. Création participative de scénarios futurs souhaitables et adoption de ces scénarios par les organismes de développement. Promotion de la conception et de la mise en œuvre de politiques publiques étatiques à travers l'élaboration de scénarios futurs alternatifs. Réponses agiles et efficaces face à des événements inattendus ayant un fort impact sur le développement. Promotion d'une culture du dialogue afin d'anticiper et de gérer d'éventuels conflits entre acteurs du développement.

Source: J. M. Salazar-Xirinachs, « Repensar, reimaginar, transformar: los "qué" y los "cómo" para avanzar hacia un modelo de desarrollo más productivo, inclusivo y sostenible », Revista CEPAL, N° 141 (LC/PUB.2023/29-P/-*), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2023.

L'économie politique fournit un cadre analytique pour mieux comprendre comment les politiques et réformes sont définies et mises en œuvre, compte tenu des rapports de pouvoir, des intérêts des différents acteurs et des contextes institutionnels. En effet, elle permet d'analyser l'impact des forces politiques au sein de l'économie, où les électeurs et les groupes d'intérêt jouent un rôle crucial dans la configuration des politiques, dans la mesure où elle étudie dans quelle mesure l'économie influe sur la politique. Il s'agit par exemple d'examiner comment les conditions macroéconomiques peuvent favoriser ou entraver la mise en œuvre de politiques et de réformes par les gouvernements (Frieden, 2020) et comment la politique influe sur les politiques économiques et sociales. L'économie politique apparaît comme un outil analytique crucial pour comprendre les modèles selon lesquels les politiques et réformes sont analysées et convenues, leur degré d'acceptabilité, et enfin, pour comprendre les raisons de leur succès ou de leur échec (Juhász et Lane, 2024).

Enfin, le dialogue social, compris comme le processus d'interaction entre différents acteurs sociaux, économiques et politiques pour rechercher des visions communes et des solutions en vue de relever les défis auxquels ils sont confrontés, joue un rôle clé dans la gestion des transformations. Cette thématique peut être articulée en quatre domaines ou modalités de dialogue : i) dialogue social pour la stabilisation macroéconomique, ii) dialogue social en matière de politiques du travail, iii) dialogue social pour le développement productif et iv) dialogue social pour le développement territorial (Salazar-Xirinachs, 2023).

Les quatre chapitres suivants sont consacrés à la gestion de la transformation en appliquant dans chaque cas ce cadre conceptuel.

IV. Comment parvenir à une croissance plus forte, soutenue, inclusive et durable ?

Comme il a été expliqué au chapitre II, le premier des trois pièges pour la région est celui de la faible capacité de croissance. En témoigne le fait qu'entre 2014 et 2023, le taux moyen de croissance annuelle de la région Amérique latine et Caraïbes n'a été que de 0,9 % (moyenne agrégée), soit moins de la moitié que ce qui a été observé pendant « la décennie perdue » des années 80. Ainsi, le PIB moyen par habitant de la région na augmenté que de 0,1 %, ce qui a eu un impact très négatif sur le bien-être de la population. Néanmoins, comme nous l'avons expliqué au chapitre II, la faible croissance ne saest pas limitée à la dernière décennie, et relève plutôt d'une tendance de long terme.

La faible capacité de croissance de la région semble être associée à un faible taux d'investissement et à des carences en termes de niveau de compétences des ressources humaines, et notamment à une productivité stagnante ou en déclin, ce qui témoigne d'efforts insuffisants pour intégrer de nouvelles connaissances et technologies à la sphère de la production, ainsi que pour insuffler un changement structurel vers des activités plus productives (CEPALC, 2019 et 2024b).

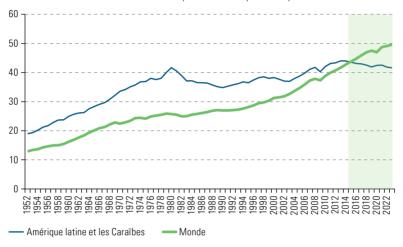
Du point de vue historique, plusieurs études ont montré que la productivité du travail de la région a affiché une croissance satisfaisante de 1950 à 1980, mais par la suite, non seulement elle a plafonné mais a même chuté à certaines périodes (CEPALC, 2024b). Du fait des mauvais résultats de la région en termes de productivité du travail, assortis de la forte croissance de la productivité dans certains pays asiatiques, l'année 2015 a été la première année où la productivité du travail dans la région s'est située en-dessous de la moyenne mondiale de productivité du travail (voir graphique IV.1). Les mauvais résultats de la région en matière de productivité s'expliquent aussi par une forte

hétérogénéité dans les niveaux et la dynamique même de la productivité, dans trois dimensions : entre différents secteurs d'activité économique, entre entreprises de différente envergure et entre différents territoires sous-nationaux d'un même pays.

Graphique IV.1

Amérique latine et Caraïbes (13 pays) et monde (133 pays) : productivité du travail, 1952-2023

(En milliers de dollars internationaux au prix de 2022 à parité de pouvoir d'achat)



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de The Conference Board.

Le piège de la faible capacité de croissance ne peut être contourné qu'en promouvant une vaste transformation productive avec une nouvelle vision des politiques de développement productif.

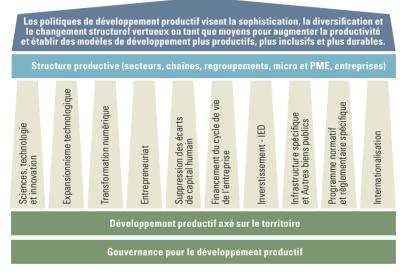
Le piège de la faible capacité de croissance ne peut être contourné qu'en promouvant une vaste transformation productive, ce qui, à son tour, n'est possible qu'en augmentant considérablement l'ambition et la portée des politiques de développement productif dans le cadre de la vision moderne de ces politiques. Loin d'être uniquement en pari sur l'industrialisation, cette vision définit un

large éventail de secteurs porteurs : elle conçoit ces politiques avant tout comme des efforts de collaboration entre des acteurs clés ; elle conjugue des efforts horizontaux et verticaux, autrement dit dans des secteurs spécifiques, notamment à travers des méthodologies de travail telles que les initiatives de regroupement ; elle met l'accent sur la nécessité d'équilibrer les politiques « descendantes » et les politiques « ascendantes », c'est-à-dire à partir des territoires ; et elle suit une approche axée sur l'internationalisation.

Le diagramme IV.1 décrit les dix principaux domaines dèaction qui composent les politiques de développement productif (Salazar-Xirinachs et Llinás, 2023). Il donne une idée du nombre de fronts qui doivent être conjugués et articulés dans le cadre de ces politiques. Ces domaines sont : la science, la technologie et l'innovation ; l'expansionnisme technologique ; la transformation numérique ; l'entreprenariat ; le comblement des lacunes en matière de talents humains ; le financement tout au long du cycle de vie de l'entreprise ; l'investissement, notamment l'investissement direct étranger ; des infrastructures spécifiques et d'autres biens publics ; un programme politique et réglementaire spécifique ; et l'internationalisation.

Diagramme IV.1

Définition et champ d'application des politiques de développement productif



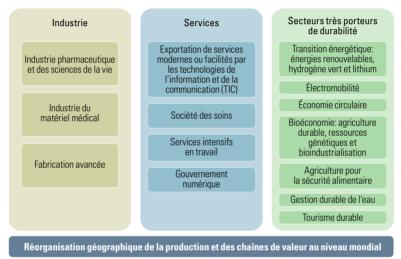
Source: J. Salazar-Xirinachs et M. Llinás, « Hacia la transformación de la estrategia de crecimiento y desarrollo de América Latina y el Caribe: el rol de las políticas de desarrollo productivo », Revista CEPAL, N° 141 (LC/PUB.2023/29-P/-*), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2023.

Il est crucial de sélectionner un portefeuille de secteurs porteurs. La CEPALC a identifié 14 secteurs porteurs, présentés dans le diagramme IV.2, regroupés en trois catégories : l'industrie, les services et le grand élan pour la durabilité, que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et leurs territoires peuvent privilégier dans le cadre des politiques de développement productif. Les opportunités offertes par la délocalisation géographique des chaînes de production et de valeur au niveau mondial constituent un domaine transversal, une tendance

clé recoupant plusieurs des autres secteurs répertoriés. Compte tenu de leurs caractéristiques en matière de croissance et de productivité, ces secteurs peuvent largement contribuer à la réalisation d'une transformation productive dans la direction souhaitée, notamment en s'orientant vers le renforcement de l'inclusion et de la durabilité environnementale. Cette liste est donnée à titre indicatif ; les pays et territoires devraient donner la priorité non seulement à ces secteurs, mais aussi à d'autres secteurs possibles, en fonction de leur contexte. Ce qui importe, c'est que les pays et les régions aient une vision des priorités sectorielles pour la grande transformation productive.

Diagramme IV.2

Une forte transformation productive pour accroître la productivité, l'inclusion et la durabilité : portefeuille de secteurs porteurs



Source: J. Salazar-Xirinachs et M. Llinás, « Hacia la transformación de la estrategia de crecimiento y desarrollo de América Latina y el Caribe: el rol de las políticas de desarrollo productivo », Revista CEPAL, N° 141 (LC/PUB.2023/29-P/-*), Santiago, Commision économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2023.

La mise en œuvre des politiques de développement productif requiert un cadre institutionnel à même de mener à bien les processus de conception, d'administration, de suivi et d'évaluation dans les différents domaines de compétence, avec un leadership et des capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives (TOPP) suffisants. Parmi les capacités techniques figure, entre autres, la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre collectivement des stratégies de développement productif qui soient en phase avec les stratégies

relatives aux autres dimensions du développement et qui soient cohérentes entre elles dans le cadre d'une planification integrée du développement. Les capacités opérationnelles supposent entre autres de disposer de mécanismes et de systèmes permettant une articulation et une coordination adéquates des efforts. Les capacités politiques se rapportent à la capacité d'établir et de soutenir des relations et des interactions entre les différents acteurs travaillant sur ces programmes, et de gérer des coalitions capables de moduler les équilibres politiques de façon à ce qu'ils n'entravent pas l'amélioration de la productivité. Les capacités prospectives ont trait à la connaissance des tendances changeantes des technologies et des marchés, à l'élaboration de scénarios futurs et à la conception de feuilles de route pour les réaliser, ainsi qu'à la capacité de rectifier le cours des choses et de réagir à des conditions changeantes, voire déstabilisantes.

Un autre élément de la proposition de la CEPALC en termes de politiques de développement productif est l'importance d'approfondir la dimension territoriale, soulignant la pertinence d'adopter l'approche des initiatives de regroupement ou d'autres initiatives d'articulation productive territoriale. L'adoption d'une approche expérimentale de la gouvernance et la conception de mécanismes permettant d'assurer la continuité des politiques à long terme sont également analysées et proposées.

La mise en œuvre des politiques de développement productif exige un cadre institutionnel renforcé, ainsi que l'adoption d'une approche de gouvernance expérimentale et la conception de mécanismes pour pérenniser les politiques sur le long terme.

V. Comment réduire les inégalités et promouvoir l'inclusion et la mobilité sociale ?

Surmonter le piège que représentent les profondes inégalités et le manque de mobilité et de cohésion sociales requiert une approche intégrée, qui s'attaque simultanément aux causes profondes évoquées dans le présent document. Six causes profondes de ce piège ont été identifiées dans ce rapport.

Tout d'abord, l'inégalité est ancrée dans la faible croissance et l'hétérogénéité productive caractéristiques de la région, qui sont associées au faible dynamisme du marché du travail, à une forte informalité et à de profonds écarts de productivité entre les secteurs, les tailles d'entreprise et les territoires. D'où l'importance à accorder à des politiques de développement productif susceptibles de réduire les inégalités et de favoriser la mobilité sociale.

Deuxièmement, il est recommandé d'évoluer vers des systèmes fiscaux plus progressifs qui engendrent également des ressources supplémentaires pour financer les transformations, sur la base d'une augmentation des impôts directs sur le revenu, le patrimoine foncier et la fortune, ce qui permettrait non seulement de dégager davantage de ressources, mais aussi d'exploiter le potentiel de redistribution du

Surmonter le piège que représentent les fortes inégalités, la faible mobilité sociale et la mauvaise cohésion sociale requiert une approche intégrée, qui s'attaque simultanément aux causes profondes qui sont à l'origine de ce piège.

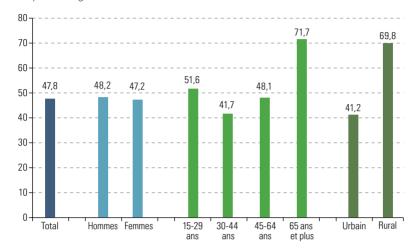
système fiscal. Cette structure fiscale privilégiant les impôts indirects restreint considérablement le pouvoir de redistribution du système des impôts dans la région.

La conception et la mise en œuvre réussies des réformes visant à améliorer le recouvrement des recettes et la progressivité du système fiscal dépendent, dans une large mesure, du renforcement des capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives des ministères des finances et des administrations fiscales. Le dialogue social est par ailleurs une condition préalable à la formulation de pactes fiscaux durables, c'est-à-dire à la mise en place de processus de réforme fondés sur un large consensus donnant une viabilité politique et sociale aux changements promus, ainsi qu'à la création de mécanismes de gouvernance contribuant à la mise en œuvre et au suivi de ces pactes.

Troisièmement, les régimes de protection sociale constituent eux aussi un domaine clé pour réduire les inégalités et accroître la mobilité et la cohésion sociales. Ces systèmes sont souvent articulés autour d'une variété d'instruments et d'institutions, de sorte que les capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives revêtent une importance supplémentaire. L'analyse des politiques dynamiques liées au marché du travail, des régimes de retraite contributifs et non contributifs et des systèmes de santé fait ressortir la persistance de déficits structurels dans la région. Dans ces domaines et dans d'autres, il est indispensable de mettre en place un cadre institutionnel social renforcé.

Les marchés du travail d'Amérique latine et des Caraïbes sont structurellement caractérisés par l'emploi informel. En 2023, plus de la moitié des personnes employées dans la région travaillaient de manière informelle. Le phénomène de l'informalité se confond avec les axes de l'inégalité sociale, raison pour laquelle on observe des écarts importants en termes d'âge, de territoire, de sexe et de niveau socio-économique. Le taux d'emploi informel est plus important parmi la population jeune (51,6 %) et la population âgée de 65 ans et plus (71,7 %), et se concentre principalement dans les zones rurales (69,8 %) (voir graphique V.1). Malgré l'absence de différences significatives entre les hommes et les femmes en termes d'agrégat (la différence est d'environ 1 point de pourcentage), les femmes sont surreprésentées dans les emplois les plus vulnérables de l'économie informelle, tels que le travail domestique, les emplois familiaux auxiliaires ou le travail sur les plateformes numériques fournissant des services aux foyers privés (CEPALC, 2023b). La proportion de travailleurs informels est également plus élevée dans les premiers quintiles de revenus. De fait, étant donné la faible productivité de leurs professions, les travailleurs informels sont quatre fois plus susceptibles que les travailleurs formels d'appartenir à des ménages à faible revenu (CEPALC, 2023b).

Graphique V.1Amérique latine (9 pays)^a: Taux d'informalité, par sexe, groupe d'âge et zone géographique, troisième trimestre 2023 (En pourcentages)



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base d'enquêtes sur l'emploi.

^a Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique, Paraguay et Pérou.

L'accès à la protection sociale est peu développé dans la région, un phénomène étroitement lié à l'informalité. Par exemple, malgré l'augmentation de la couverture effective des retraites en Amérique latine depuis 2000, celle-ci s'élevait à 47,9 % en 2022, c'est-à-dire que seule une personne sur deux de la population économiquement active versait des cotisations aux systèmes de retraite.

La consolidation des politiques sociales et de protection sociale passe par la prise en compte des besoins croissants de coordination entre les secteurs et entre les différents niveaux de l'État, ainsi que par le renforcement de la fonction de planification dans l'élaboration de politiques stratégiques dans un contexte de transformations simultanées. Pour ce qui est des capacités techniques, il est essentiel de renforcer les actions de planification pour définir des orientations stratégiques dans le processus de mise en œuvre des politiques du système de

La consolidation des politiques sociales et de protection sociale passe par la prise en compte des besoins croissants de coordination entre les secteurs et entre les différents niveaux de l'État, ainsi que par le renforcement de la fonction de planification, mise en œuvre, coordination et prospection.

protection sociale pris dans son ensemble, par exemple par le biais d'une amélioration des systèmes intégrés d'information et des registres sociaux des bénéficiaires potentiels. Les capacités opérationnelles impliquent de disposer de ressources humaines dotées des niveaux de formation, de compétences et d'engagement nécessaires pour relever les multiples défis et répondre aux besoins des politiques de protection sociale, ainsi que d'instruments tels que le quichet unique permettant aux citovens d'accéder à tous les programmes et prestations de protection sociale par le biais d'un seul et même canal. Les capacités politiques sont primordiales pour faire progresser les politiques de protection sociale grâce à la conclusion d'accords généraux. Les capacités prospectives sont essentielles pour anticiper les retombées d'un réaménagement de la structure des risques sociaux dans des domaines tels que les transitions démographiques, épidémiologiques et nutritionnelles, la multiplication des catastrophes naturelles et les impacts de la crise climatique, ainsi que les transformations technologiques et du travail.

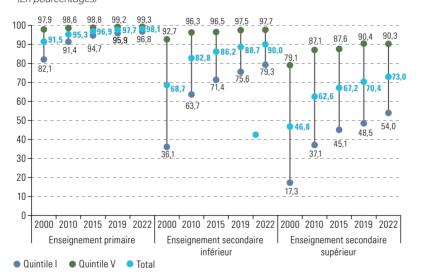
Quatrièmement, pour que l'éducation réalise son potentiel en tant que voie de mobilité sociale, il faut non seulement accroître les taux de scolarisation, mais aussi améliorer la qualité de l'apprentissage. Malgré les importantes avancées observées au cours des deux dernières décennies dans l'enseignement scolaire de la région en matière d'accès, de progression et d'achèvement des études, il reste des défis majeurs à relever en termes de couverture et de qualité. En outre, la vitesse des progrès observés dans les indicateurs de scolarisation est en train de ralentir. Les inégalités socio-économiques compromettent gravement les possibilités d'accès à l'éducation et, surtout, l'achèvement des études. Les différences entre les quintiles de revenu restent très marquées dans l'enseignement secondaire (voir graphique V.2).

La couverture élargie de l'enseignement supérieur, tant technique que professionnel, doit s'accompagner d'efforts visant à garantir des normes de qualité minimales favorisant le développement de compétences cognitives, socio-émotionnelles et numériques qui permettent de construire des parcours professionnels plus productifs et à plus haut revenu. En outre, il importe d'adopter une approche en matière d'éducation et de formation professionnelle tout au long du cycle de vie, de l'enfance à l'âge adulte, axée sur le développement des compétences et des connaissances nécessaires pour réussir dans un monde du travail de plus en plus incertain et changeant. Par conséquent, pour faire en sorte que l'éducation soit un véritable promoteur de la mobilité sociale ascendante, les ministères de l'éducation doivent relever le défi de renforcer leurs capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives. Les ministères responsables des politiques éducatives

doivent faire preuve de vision et de leadership pour rassembler un large groupe d'acteurs publics et privés afin de parvenir à un accord politique, social et fiscal qui reconnaisse et renforce le rôle de l'éducation dans le développement social inclusif.

Graphique V.2

Amérique latine (14 pays)^a : taux d'achèvement de l'enseignement primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur^b, par quintiles de revenus extrêmes, 2000, 2010, 2015, 2019 et 2022 (En pourcentages)



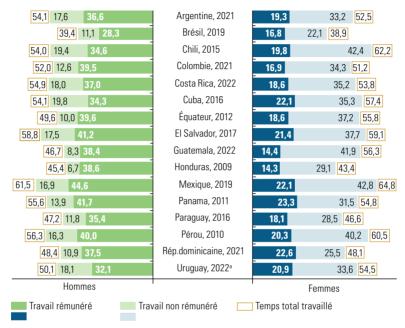
Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Banque de données d'enquêtes sur les ménages (BADEHOG).

- ^a Moyenne pondérée des pays suivants : ^a Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou et Uruguay.
- b L'analyse a porté sur l'achèvement de l'enseignement primaire chez les jeunes de 15 à 19 ans, et de l'enseignement secondaire inférieur et supérieur chez les jeunes de 20 à 24 ans.

Cinquièmement, une cause fondamentale des inégalités est l'inégalité de genre. La proposition élaborée pour lutter contre l'inégalité de genre est celle de la société des soins, une proposition transformatrice essentielle pour réduire l'inégalité et promouvoir l'inclusion sociale. En 2022, la moitié des femmes d'Amérique latine et des Caraïbes étaient présentes sur le marché du travail, par rapport à un taux de près de 75 % pour les hommes (CEPALC, 2023a). Selon les mesures de l'emploi du temps effectuées dans divers pays de la région, les femmes consacrent trois fois plus de temps que les hommes aux soins non rémunérés et au travail domestique (voir graphique V.3).

Graphique V.3

Amérique latine et Caraïbes (16 pays) : Temps total consacré par la population âgée de 15 ans et plus au travail rémunéré et non rémunéré en moyenne, par sexe, dernière année où des informations sont disponibles (En nombre d'heures par semaine)



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Répertoire d'informations sur l'emploi du temps en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Note: Il n'a pas été possible de présenter une moyenne régionale, car les différences méthodologiques entre les pays ne permettent pas de comparer les données.

La société des soins est une approche transformatrice essentielle pour réduire les inégalités et promouvoir l'inclusion sociale. L'évolution vers la société des soins requiert des institutions de soins robustes dotées de capacités solides.

L'évolution vers une société axée sur les soins nécessite des institutions solides dotées de fortes capacités en la matière. La proposition d'une transformation structurelle plaçant les soins et la durabilité de la vie au centre du modèle de développement est issue de cadres analytiques, de la collecte d'informations et de la systématisation des résultats d'années de recherche sur les

questions de genre et l'autonomie des femmes, ce qui implique un renforcement des capacités techniques. Le renforcement de la société des soins passe également par le développement de

^a Données préliminaires.

capacités opérationnelles, notamment d'outils de gestion, tels que l'incorporation d'informations géoréférencées sur l'offre de soins disponible et la systématisation des aspects socio-territoriaux liés aux demandes de soins sur des plateformes numériques facilitant la prise de décision quant à la mise en œuvre des politiques en matière des soins. Le renforcement des capacités politiques se révèle essentiel pour conduire et gérer efficacement les transformations d'une société des soins. Cela implique de renforcer la gouvernance démocratique, de promouvoir le dialogue social et de parvenir à un consensus. Les capacités prospectives consistent, par exemple, à projeter les tendances de l'évolution démographique, la capacité de la société des soins à créer des emplois, les coûts de la création de réseaux de soins et d'autres éléments.

Sixièmement, les villes d'Amérique latine et des Caraïbes tendent à être de véritables usines à inégalités, caractérisées par des niveaux élevés d'occupation informelle des terres et de construction en marge des réglementations de l'État, une ségrégation spatiale entraînant des coûts de transport élevés pour les pauvres, des logements surpeuplés et d'autres privations en termes d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité. Tout ceci se traduit par des niveaux significatifs d'exclusion sociale. De ce fait, l'évolution vers des villes inclusives est un élément fondamental de la stratégie de réduction des inégalités et d'amélioration de la cohésion sociale dans la région. Ce programme requiert la mise en place d'un processus participatif permettant d'élaborer des scénarios qui aillent au-delà de l'extrapolation des tendances actuelles.

Il est donc nécessaire d'élaborer un récit qui intègre le caractère multidimensionnel du développement urbain, qui reconnaisse l'existence de voies institutionnelles et qui prévoie, dans une optique d'économie politique, la formulation de scénarios potentiels pour l'avenir. Ce nouveau récit doit aller de pair avec le renforcement des capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives des différentes institutions. Les capacités techniques doivent intégrer les différentes dimensions de la politique urbaine, économique, sociale et environnementale. Quant aux activités opérationnelles, elles nécessitent, entre autres, d'accroître les capacités de planification urbaine et d'utiliser la technologie et les macro-données pour optimiser la fourniture de services publics. Les capacités politiques concernent l'aptitude à diriger la formulation de visions globales et à utiliser les mécanismes de consultation publique et de participation aux processus de planification. Les capacités prospectives comprennent des aspects tels que la capacité à détecter les tendances de la demande de services urbains en fonction de

l'évolution sociodémographique, ainsi qu'à actualiser l'architecture et les conceptions urbaines à la lumière des nouvelles réalités du vingt-et-unième siècle.

Agir et se limiter à une ou deux causes profondes des fortes inégalités, de la faible mobilité sociale et de la fragile cohésion sociale ne suffira pas à débloquer ce piège : pour parvenir à la grande transformation moyennant la réduction des inégalités, l'augmentation de la mobilité sociale et le renforcement de la cohésion sociale, il est indispensable d'adopter une approche intégrée qui s'attaque simultanément à l'ensemble de ces facteurs. Ceci explique sans doute pourquoi l'inégalité a été l'une des pierres d'achoppement les mieux décrites mais aussi les plus réfractaires à la transformation dans les pays de la région, tout comme les intérêts et les rapports de force qui entravent l'amélioration de plusieurs de ces aspects.

VI. Comment promouvoir la durabilité et lutter contre le changement climatique ?

La troisième grande transformation proposée par la CEPALC dans ce rapport concerne la durabilité et le changement climatique. En plus d'adopter des approches transversales, il est nécessaire de se concentrer sur des secteurs spécifiques. Ce rapport comprend une analyse des secteurs suivants : i) transition énergétique, ii) électromobilité, iii) minéraux critiques pour la transition énergétique et l'électromobilité, iv) gestion durable de l'eau, v) tourisme durable, vi) bioéconomie et vii) économie circulaire. Pour gérer la transformation dans tous ces secteurs et dans d'autres, il est indispensable d'adopter une approche moderne des politiques de développement productif. Comme pour les deux transformations précédentes, la promotion de la durabilité pose également des défis de gouvernance, de renforcement des capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives des institutions et de dialoque social.

L'impact du changement climatique et les réponses qui y sont apportées façonnent l'éco-économie mondiale. La transition vers une économie à faibles émissions de carbone va requérir une transformation structurelle d'une ampleur, d'une portée et d'une rapidité

La troisième grande transformation proposée est liée à la durabilité et au changement climatique, et met l'accent sur sept secteurs spécifiques.

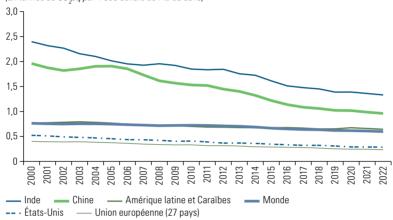
sans précédent (GIEC, 2023). En 2022, le monde a émis en moyenne 0,6 tonne par 1 000 dollars du PIB en 2015, contre 0,8 tonne en 2000. Cet indicateur mesure l'empreinte carbone de l'économie. Entre 2000 et 2014, l'économie s'est décarbonisée à un rythme de 0,7 % par an à l'échelle mondiale, et depuis 2015, date de la signature de l'accord de Paris, le taux de décarbonisation a doublé. Quant à la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, elle génère pratiquement la même quantité d'émissions par unité de PIB que la moyenne mondiale. Cependant, bien qu'elle affiche le même taux de décarbonisation pour la période

précédant l'Accord de Paris, la région n'a pas suivi le rythme mondial dans l'augmentation du taux de décarbonisation, ce taux s'étant ralenti entre les deux périodes analysées (voir le graphique VI.1).

Graphique VI.1

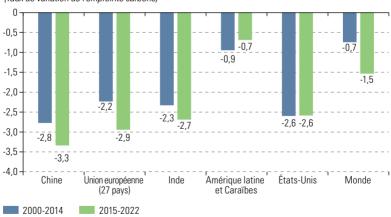
Sélection de pays et de régions du monde : empreinte carbone et vitesse de décarbonisation de l'économie, 2000-2022

A. Empreinte carbone (En tonnes de CO_{.eq} par 1 000 dollars de PIB de 2015)



B. Taux de décarbonisation

(Taux de variation de l'empreinte carbone)



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), d'après Banque mondiale, « Indicateurs du développement dans le monde » [en ligne] https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators et M. Crippa et al., GHG emissions of all world countries, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2023.

Note: Les émissions ne comprennent pas les changements d'affectation des sols.

Des estimations récentes (Réseau pour le verdissement du système financier, n.d.) montrent que, si le monde entame une transition rapide et précoce vers des économies à faibles émissions de carbone (scénario de transition ordonnée), le PIB de l'Amérique latine et des Caraïbes pourrait, en 2050, dépasser d'environ 8 % celui qui résulterait du maintien des politiques

Comme pour les deux transformations précédentes, la promotion de la durabilité pose également des défis en termes de gouvernance, de renforcement des capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives des institutions et de dialogue social.

actuelles. Ces gains nets résultent de l'évitement des dommages liés au changement climatique, même sans tenir compte des coûts éventuels des politiques de réduction des émissions. La transition vers des économies à faibles émissions de carbone va requérir la création de nouveaux secteurs, parallèlement à la réduction ou à l'élimination d'autres secteurs. Ceci correspond au concept schumpétérien de « destruction créatrice du progrès technique », mais cette fois dans une dimension massive et systémique.

Transition énergétique

Bien que la région dispose d'un énorme potentiel de production d'énergie renouvelable, seuls 30 % du potentiel hydroélectrique, 10 % du potentiel éolien et 1 % du potentiel solaire sont utilisés (OLADE, 2023), et leur répartition est très hétérogène. De même, les secteurs de l'hydrogène vert et de ses dérivés, tels que le méthanol, l'ammoniac et les carburants synthétiques, présentent un fort potentiel de transformation productive et de modèles d'entreprise susceptibles de contribuer à la transition énergétique.

Il est également essentiel de développer l'interconnexion et l'intégration énergétiques régionales pour accélérer la transition énergétique, tout en renforçant la sécurité et la résistance aux chocs climatiques. En dépit de l'immense potentiel d'intégration énergétique de la région, capable de multiplier par six la capacité de transmission d'ici à 2050 et de faciliter la pénétration des énergies renouvelables, les annonces de nouveaux projets à l'étude ou en cours de mise en œuvre ne sont pas très encourageantes. Pour faciliter les échanges d'énergie, il faut mettre en place des politiques publiques actives, des incitations à l'investissement, le développement d'infrastructures, le renforcement des institutions, des cadres réglementaires clairs et une coopération.

Outre les possibilités offertes par les énergies renouvelables et l'intégration énergétique, l'efficacité énergétique peut contribuer à réduire la vulnérabilité du système et la dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés et de leurs dérivés, à rendre les services énergétiques plus abordables, à retarder les investissements dans les infrastructures énergétiques, à atténuer les effets négatifs sur l'environnement local et à réduire les niveaux d'émissions.

Pour une transition énergétique juste et durable, il est indispensable de mettre en place des processus de planification et de conférer un rôle actif à l'État, avec le soutien des différentes organisations et instances internationales et la participation à plusieurs niveaux des différents acteurs privés: les entreprises, la société civile et le secteur universitaire. Une mise en œuvre efficace ainsi qu'un suivi et une évaluation continus sont essentiels pour garantir que ces politiques atteignent les objectifs visés. Une gouvernance efficace de la transition énergétique exige de créer ou de renforcer les processus de participation démocratique des citoyens à la prise de décision en matière de politiques publiques, car ces dernières impliquent des changements profonds, notamment en ce qui concerne les modes de production et de consommation de l'énergie.

Électromobilité

La mobilité est un facteur clé de la productivité, de l'équité et de la durabilité dans les villes. En Amérique latine et dans les Caraïbes, région fortement urbanisée, cette activité est l'une de celles qui génèrent le plus de gaz à effet de serre. C'est pourquoi le transport est un pilier des stratégies d'atténuation et est souvent intégré aux plans d'action nationaux et municipaux en matière de climat. Les interventions en matière de mobilité doivent prendre en compte les changements technologiques et exploiter les possibilités de couplage de ces services dans un environnement de gouvernance complexe. Même si l'abandon des combustibles fossiles devrait améliorer la qualité de vie des citadins, la désorganisation de l'offre de mobilité publique, la faiblesse du cadre institutionnel et, surtout, l'incertitude quant à la viabilité financière des systèmes remettent en question l'efficacité des investissements prévus pour réorganiser le parc automobile au-delà d'une réduction des émissions. Une approche systémique de l'électromobilité implique d'agir sur ses différentes composantes afin de maximiser l'impact des investissements nécessaires à l'achat de véhicules électriques, à la production et au transport d'énergie renouvelable et à la fourniture de bornes de recharge.

Il convient également de changer de paradigme et d'aller au-delà de la vision sectorielle des transports pour adopter une stratégie intégrée de mobilité durable. Cette conception passe par des considérations importantes sur les capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives des institutions et de la gouvernance. Les capacités techniques impliquent la promotion d'une politique publique intégrée en matière d'électromobilité, ainsi que la production de données sur les rapports et les impacts croisés dans les domaines économique, social et environnemental. En ce qui concerne les capacités opérationnelles, la proposition met l'accent sur l'utilisation de la technologie et des mégadonnées (big data) pour promouvoir l'utilisation des transports publics, en tenant compte du rôle de la mobilité dans les activités de soins. Les capacités politiques sont notamment la promotion d'une vision holistique de l'électromobilité qui suscite la confiance de tous les acteurs clés et favorise la coopération. Parmi les capacités prospectives, on distingue la capacité technologique à anticiper la disponibilité et la pénétration des différentes sources d'énergie (éthanol, biogaz, électricité, hydrogène), ainsi que l'identification des tendances au niveau de la demande pour le service public d'électromobilité. En outre, il est essentiel de veiller à une communication fluide et à une planification conjointe entre les institutions publiques à l'échelon national et entre celles-ci et les autorités locales sensibilisées aux tendances et aux opportunités qui se présentent dans les villes. La gouvernance comprend également des liens clairs et formels avec le secteur privé et la société civile, ainsi que des initiatives publiques qui tirent parti de la fenêtre d'opportunité offerte par l'électromobilité. Comprendre l'électromobilité comme étant systémique permettra d'exploiter pleinement l'impact que pourraient avoir sur les villes des investissements massifs dans le renouvellement des flottes de voitures publiques (et privées), ainsi que les investissements et les dépenses qui y sont associés.

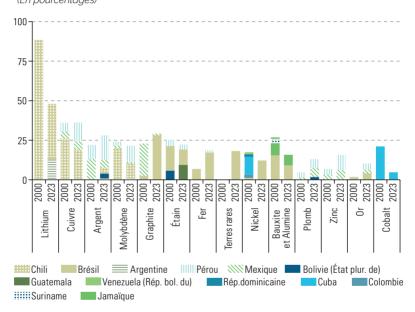
Minéraux critiques

La gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement en minéraux est un élément important de cet effort considérable en faveur du grand élan pour la durabilité, qui constitue à son tour un aspect crucial pour assurer une transition énergétique juste, efficace, inclusive et durable. La transition énergétique vers les sources d'énergie renouvelables et l'expansion de l'électromobilité suscitent une demande croissante de minéraux clés tels que le lithium, le cuivre, le cobalt, le graphite et le nickel. Par exemple, la demande mondiale de lithium pourrait être plus que décuplée d'ici 2050 et celle de cobalt pourrait être multipliée

par trois, tandis que la demande de tous les autres minéraux pourrait augmenter de manière très significative dans un scénario d'émissions nettes nulles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). La région de l'Amérique latine et des Caraïbes possède un potentiel minier suffisant pour contribuer à l'approvisionnement mondial de plusieurs de ces minéraux critiques, car elle dispose d'importantes réserves en lithium, en cuivre, en argent, en étain, en molybdène, en graphite et autres minéraux (voir graphique VI.2).

Graphique VI.2 L'Amérique latine et les Caraïbes (13 pays) : part des réserves mondiales

de minéraux sélectionnés, 2000 et 2023 (En pourcentages)



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), d'après United States Geological Survey, *Mineral Commodity Summaries 2024*, Reston, 2024.

La production et le raffinage des minéraux posent des problèmes socio-environnementaux importants dont la gestion doit être assurée efficacement. De plus, il existe des défis liés à une meilleure gestion des recettes et des dépenses fiscales découlant de l'exploitation des ressources minières, de leur industrialisation et de la création de valeur ajoutée, ce qui requiert la mise en œuvre de politiques de développement productif basées sur les minéraux critiques, afin que les pays ne se limitent pas à l'étape de l'extraction. À l'avenir, avec

l'expansion attendue des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, les pays disposant de minéraux critiques et de nouvelles ressources renouvelables auront de plus en plus d'avantages pour accéder à des marchés qui risquent de devenir plus restrictifs en termes de protection de l'environnement. Pour progresser dans cette voie, une nouvelle gouvernance des ressources naturelles dans la région s'impose. Cette nouvelle gouvernance devrait être à plusieurs niveaux, transparente, démocratique et efficace, et devrait intégrer l'approche du cycle de vie des ressources naturelles et prendre en compte les territoires. Un renforcement des capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives contribuera à cette nouvelle gouvernance et permettra aux pays de la région de développer une vision stratégique à long terme, une réglementation adéquate et une plus grande coordination.

Gestion durable de l'eau

Les phénomènes extrêmes associés au changement climatique et au déboisement ont une incidence considérable sur le cycle hydrologique, car ils perturbent l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement, les activités productives, y compris la sécurité alimentaire et énergétique, creusent les inégalités socio-économiques et exacerbent les migrations. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes est la deuxième au monde en termes d'exposition aux catastrophes. Au cours des trois dernières décennies, les catastrophes associées à l'eau et au changement climatique ont représenté 88 % de toutes les catastrophes recensées dans la région, 77 % du coût économique déclaré et 89 % des personnes touchées (CEPALC, 2024d), avec une fréquence et une intensité croissantes. En outre, la disponibilité des ressources en eau a également été compromise par la dégradation de la qualité de l'eau, notamment par une hausse de la pollution, qui nuit à la santé des êtres humains et de l'écosystème.

Pour faire avancer la transition hydrique dans la région, il faut agir sur quatre piliers: l'universalisation de l'accès à l'eau, la réduction de la pauvreté hydrique, la limitation des externalités négatives (ce qui requiert des mesures d'adaptation au changement climatique) et l'introduction de nouvelles technologies et de nouvelles approches, telles que l'économie circulaire. Les cadres réglementaires doivent également être adaptés pour attirer de nouveaux investisseurs, ce qui implique la mise en place d'instruments et de systèmes de financement innovants. Il est essentiel de renforcer la gouvernance de l'eau ainsi que

les capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives des institutions du secteur des ressources en eau pour améliorer la gestion de l'eau dans les pays de la région.

Tourisme durable

Le tourisme est un secteur dynamique qui exerce une influence considérable sur le développement de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La région a accueilli 76 millions de touristes en 2023, ce qui a généré des recettes à hauteur de 118 milliards de dollars. On estime que le tourisme représente 10 % de l'emploi en Amérique latine et 35 % dans les Caraïbes. Veiller à la pérennité de cette activité est au cœur du développement inclusif et durable dans de nombreux pays et territoires.

La complexité du secteur du tourisme nécessite l'interaction de différents secteurs sous la houlette des autorités nationales chargées du tourisme. Il est indispensable de promouvoir les capacités des gouvernements nationaux afin de permettre aux communautés locales de s'approprier les stratégies touristiques et de coordonner leur mise en œuvre avec les gouvernements infranationaux. Il est également nécessaire de disposer d'espaces de planification et de prise de décision sur l'avenir des activités touristiques incluant les communautés, ainsi que de stratégies de communication et d'informations pertinentes pour les communautés et les entreprises. Cela requiert des mécanismes de coordination ainsi que l'accès à et l'échange de données publiques et privées. Le dialogue social et le renforcement de la gouvernance sont des facteurs essentiels pour atteindre ces objectifs.

Bioéconomie

Un autre élément clé du développement durable est la promotion de la bioéconomie en tant que moteur de la transformation productive. La CEPALC (2024d) a souligné le pouvoir perturbateur de la bioéconomie pour résoudre des problèmes mondiaux tels que le changement climatique, améliorer la gestion environnementale de l'agriculture, répondre aux changements des habitudes de consommation de la population, diversifier et perfectionner les structures de production et accroître la valeur ajoutée.

Pour exploiter le pouvoir de transformation de la bioéconomie, il est impératif de renforcer les capacités d'élaboration de stratégies favorisant les synergies avec d'autres secteurs à l'origine de la grande transformation productive, ainsi que de fortifier les mécanismes de coordination entre les institutions sectorielles chargées de la mise en œuvre des stratégies et des plans d'action. Il faut également créer et mettre en place des mécanismes de dialogue multisectoriel et multipartite pour rapprocher les points de vue sur l'élaboration de cadres réglementaires et incitatifs, ainsi que développer et renforcer les capacités de suivi des évolutions technologiques et des changements dans les modes de consommation en rapport avec le développement futur de la bioéconomie.

Économie circulaire

Enfin, l'autre facteur important de l'évolution vers le développement durable abordée dans le présent rapport est la volonté d'instaurer une économie circulaire. L'économie circulaire applique une nouvelle logique de production et de consommation passant par l'optimisation et la permanence de l'utilisation et de la valeur des ressources dans l'économie, grâce à l'innovation technologique et au déploiement de nouveaux modèles d'entreprise. Dans cette logique, l'économie circulaire est un système dans lequel les matériaux ne sont pas transformés en déchets et la nature est régénérée. Les matériaux sont maintenus en circulation grâce à des processus qui commencent par l'éco-conception des produits et donnent la priorité à l'entretien, à la réparation, à la réutilisation, à la refabrication, au recyclage et au compostage, favorisant ainsi un découplage entre la consommation des ressources naturelles et l'activité économique.

Selon le rapport *The Circularity GAP Report: América Latina y el Caribe (Circle Economy, 2023)*, la mise en œuvre de stratégies d'économie circulaire pourrait réduire l'utilisation de matériaux et l'empreinte carbone d'environ 30 % dans chaque cas. Dans le même temps, il est estimé qu'au cours des prochaines années, les politiques et les investissements pour assurer une telle transformation représenteront quelque 474 milliards de dollars dans quatre secteurs clés : l'agroalimentaire,

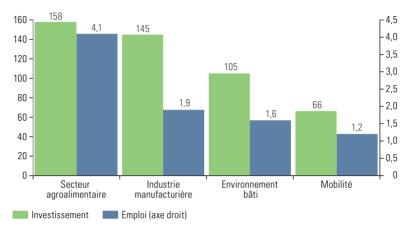
l'industrie manufacturière et la gestion des déchets, l'environnement bâti et la mobilité. Ce montant serait disponible si la fiscalité des pays de la région atteignait la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et jusqu'à 8,8 millions d'emplois formels pourraient être générés (voir graphique VI.3) (Circle Economy, 2023).

La mise en œuvre de stratégies d'économie circulaire permettrait de réduire l'utilisation de matériaux et l'empreinte carbone, tout en générant des avantages économiques significatifs en termes d'augmentation de l'emploi et de la production.

Graphique VI.3

Amérique latine et Caraïbes : estimation des gains en matière d'emploi formel consécutifs à l'adoption de politiques relatives à la circularité et aux investissements qui y sont associés

(En milliards de dollars et en millions d'emplois)



Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), d'après Circle Economy, « The Circularity GAP Report 2023 : we live in the overshoot era », 2023 [en ligne] https://www.circularity-gap.world/2023.

Le passage à l'économie circulaire implique une transformation profonde des systèmes de production et de consommation, qui exige des investissements, l'intégration de nouvelles technologies, la demande de nouveaux talents et de nouvelles compétences, ainsi que la création de nouveaux emplois. En ce sens, il s'agit d'une transformation productive qui concourt à l'émergence de modèles de développement plus productifs, plus inclusifs et plus durables. La promotion de l'économie circulaire passe non seulement par des solutions techniques, mais aussi par une gouvernance adéquate basée sur la collaboration entre les acteurs, la construction de métriques, de feuilles de route à long terme et de stratégies nationales. et le développement d'instruments économiques, financiers et réglementaires, entre autres éléments. Il faudra également renforcer les instruments réglementaires afin d'aider à établir et à développer des modèles d'entreprise circulaires, harmoniser les instruments économiques et financiers pour réorienter les investissements vers la circularité, et mettre en place une gouvernance solide avec des plateformes de collaboration où le monde universitaire, le secteur privé et le secteur public pourront coordonner leurs efforts autour de solutions circulaires novatrices.

VII. Comment mobiliser le financement en faveur du développement, tant au niveau national qu'international?

Pour progresser de manière substantielle dans les transformations proposées par la CEPALC dans ce rapport, ainsi que dans les ODD connexes, il est indispensable de mobiliser des ressources financières aux niveaux national et international. Selon les estimations de la Banque interaméricaine de développement (BID) (Bendersky, 2019), le déficit en matière de financement et d'investissement nécessaires à la réalisation des ODD dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'élève à environ 650 milliards de dollars par an. Le financement des investissements nécessaires implique un effort de grande ampleur qui passe par la mobilisation de ressources publiques et privées, tant au niveau national qu'international.

La capacité limitée à mobiliser des ressources publiques au niveau national est à l'origine d'une tendance au déficit budgétaire et d'une pression continue sur la dette publique (CEPALC, 2021). Cette situation est encore aggravée par un ralentissement marqué de la croissance des recettes fiscales

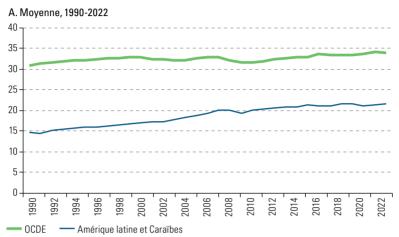
Afin de réaliser des progrès substantiels dans les transformations proposées par la CEPALC, il est impératif de mobiliser des ressources financières aux niveaux national et international.

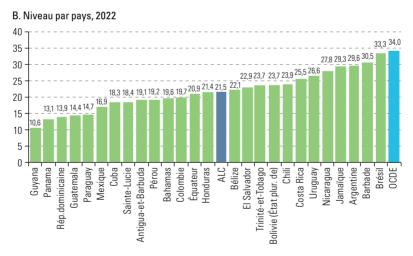
depuis la crise financière mondiale de 2008, qui contraste avec le fort dynamisme d'avant la crise (voir graphique VII.1A). En conséquence, l'écart de fiscalité entre la région et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est resté relativement constant depuis lors. En 2022, les recettes fiscales de l'ensemble de l'administration publique représentaient en moyenne 21,5 % du PIB en Amérique latine et dans les Caraïbes, contre 34,0 % du PIB dans les pays de l'OCDE (voir graphique VII.1B).

Graphique VII.1

Amérique latine et Caraïbes et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : recettes fiscales de l'ensemble de l'administration publique, 1990-2022 et 2022

(En pourcentages du PIB)





Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), OECD. Stat [en ligne].] https://stats.oecd.org.

La structure de la fiscalité dans la région se caractérise par une pondération plus importante des impôts indirects qui sont, par nature, régressifs. De plus, la fraude et l'évasion fiscales restent l'un des principaux obstacles à la mobilisation des ressources nationales aux fins du financement du développement. La nécessité de mobiliser les recettes fiscales s'est accrue dans le contexte d'un niveau d'endettement plus élevé. Au cours des dernières années, la dette publique brute des pouvoirs publics centraux en Amérique latine est passée de 29,4 % du PIB en 2008 à 55 % du PIB en 2023, tandis que dans les Caraïbes, la dette publique est restée à des niveaux élevés, s'élevant à 70,3 % du PIB en 2023 (CEPALC, 2024c). L'accroissement de l'endettement public et la hausse des coûts financiers se sont traduits par une augmentation significative des intérêts à payer dans la région.

Il est primordial de raffermir les finances publiques en améliorant la capacité de mobilisation des ressources par le biais du recouvrement amélioré des impôts, mais il faut également mettre en place un cadre durable pour les finances publiques, qui permette de gérer efficacement la dette publique, de réduire les déficits budgétaires et d'assurer la stabilité macro-économique.

Une autre stratégie essentielle consiste à utiliser pleinement les outils de stabilisation macro-économique, car la mise en œuvre de politiques macroprudentielles peut améliorer la résilience du secteur financier et atténuer la volatilité macro-économique, tout en complétant d'autres politiques économiques visant à améliorer la gestion du cycle conjoncturel. Il convient d'ajuster les politiques monétaires et fiscales

Il est essentiel de renforcer les finances publiques en améliorant la collecte des impôts, mais il faut également mettre en place un cadre durable pour les finances publiques, permettant une gestion efficace de la dette publique.

pour soutenir l'investissement et la croissance, et d'éviter les politiques procycliques qui exacerbent les fluctuations économiques. Il est également nécessaire de promouvoir des actions dépassant le cadre de la région pour influencer les réformes de l'architecture financière internationale en vue de faciliter l'accès aux ressources destinées au développement.

Promouvoir l'inclusion financière est également un élément très important pour mobiliser le financement du développement. Cette démarche exige des efforts publics et privés pour renforcer, entre autres, le cadre institutionnel et la stabilité économiques, ainsi que les institutions juridiques, et pour promouvoir la création de nouveaux instruments de gestion des risques économiques et financiers. En outre, une nouvelle approche de l'innovation financière apparaît nécessaire pour canaliser les ressources vers le secteur productif et les objectifs de développement. Les banques de développement jouent un rôle important dans la création d'innovations axées sur le financement, à la fois directement et par le biais de passerelles avec d'autres banques.

En ce qui concerne les ressources privées internationales, des stratégies intégrées sont à concevoir pour attirer les investissements étrangers directs (IED) et les relier au reste de la structure productive nationale, ainsi que pour encourager une plus grande utilisation productive des envois de fonds des familles. Le défi d'attirer et de retenir les IED qui contribuent au développement durable et inclusif de la région est plus pressant que jamais, et les pays doivent déployer des efforts politiques importants s'ils veulent que les IED soutiennent leur processus de développement et réalisent le potentiel de ces investissements en termes de renforcement des capacités, de création d'emplois de qualité, de transfert de technologie et de diversification et de sophistication de la matrice de production (CEPALC, 2023c).

Qui plus est, l'architecture financière internationale n'est pas adaptée aux besoins liés à la réalisation des ODD et à la lutte contre le changement climatique. Les décaissements des institutions financières multilatérales n'ont pas suivi le rythme nécessaire pour combler le déficit de financement du développement et le montant des ressources transférées aux pays en développement est trop faible (Summers et al., 2023). Les financements engagés en faveur de l'Amérique latine et des Caraïbes par les banques multilatérales de développement mondiales et régionales sont estimés à 41 milliards de dollars américains en 2023, avec un déficit de financement annuel estimé à 650 milliards de dollars américains par la BID (Bendersky, 2019).

La hausse des niveaux d'endettement, conjuguée à un faible taux de croissance économique et au durcissement des conditions internationales, limite considérablement la marge de manœuvre budgétaire des pays de la région. La dette est devenue plus vulnérable et la qualité du crédit souverain s'est détériorée. Cette situation compromet gravement la capacité des pays à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Les propositions de réforme de l'architecture financière internationale formulées par le Secrétaire général des Nations Unies (Nations Unies, 2023) sont donc essentielles pour instaurer un environnement international plus favorable aux besoins de financement des pays en développement. Ces propositions concernent la modernisation de la gouvernance économique mondiale, les mécanismes de résolution de la dette souveraine, l'augmentation de la capacité de prêt des banques multilatérales, le recyclage des droits de tirage spéciaux (DTS), ainsi que les réformes en matière de fiscalité internationale.

Ces propositions ont été débattues dans différentes instances, tels que les négociations précédant l'adoption du Pacte pour l'avenir et les préparatifs de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en Espagne en juillet 2025.

Au-delà des Nations Unies, des initiatives importantes sont en cours au sein des institutions financières internationales, des groupements informels de pays tels que le Groupe des vingt (G20) et le Groupe des sept (G7), ainsi que des actions menées par des États membres individuels, telles que l'Initiative de Bridgetown pour la réforme de l'architecture financière internationale et le Pacte de Paris pour les peuples et la planète, en vue d'intensifier le soutien aux pays en développement et de promouvoir la réalisation des ODD.

En bref, les principaux obstacles à la mobilisation des ressources sont la faible croissance économique, la marge de manœuvre limitée des pouvoirs publics et les coûts élevés de financement. Pour surmonter ces obstacles et dynamiser le financement des secteurs clés, notamment l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'infrastructure, l'alimentation et l'agriculture, la biodiversité, la santé et l'éducation, ainsi que d'autres secteurs clés et porteurs, un ensemble de stratégies est proposé autour de trois axes : i) renforcer les finances publiques en augmentant la capacité de mobilisation des ressources grâce à un recouvrement fiscal plus efficace ; ii) recourir à l'ensemble des outils de stabilisation macro-économique et mettre en œuvre des politiques macroprudentielles ; et iii) réformer l'architecture financière internationale.

La mobilisation du financement du développement doit prendre en compte toutes les sources de financement. Ainsi, une gouvernance efficace doit s'appuyer sur la coordination des efforts des institutions existantes et des processus régissant le budget national et sur la gestion des finances publiques au sens large, tels que la préparation du budget, la passation des marchés et les investissements publics; l'alignement des financements et des investissements privés, par exemple par le biais de plateformes de dialogue public-privé; la coopération aux fins du développement, ainsi que des accords plus larges de gouvernance économique.

L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies susmentionnées exigent un renforcement des capacités institutionnelles existantes, notamment en ce qui concerne les capacités opérationnelles et de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques. En ce sens, le renforcement des institutions budgétaires peut s'articuler autour de l'adoption de normes budgétaires compatibles avec la viabilité de la dette et la stabilité macro-économique, avec le soutien de conseils budgétaires

indépendants et sur la base d'un vaste consensus politique. Par ailleurs, la création de mécanismes facilitant l'adoption de positions communes au niveau régional dans le processus de réforme de l'architecture financière internationale peut améliorer les perspectives de financement du développement. La Plateforme régionale de coopération fiscale pour l'Amérique latine et les Caraïbes est un exemple de mécanisme permettant de coordonner les efforts et de partager les bonnes pratiques fiscales, créant ainsi les conditions nécessaires à la mise en place de régimes fiscaux efficaces qui financent le développement et réduisent la dépendance à l'égard des financements extérieurs. En outre, la coordination entre les ministères des finances et les ministères des affaires étrangères des pays est essentielle pour définir des positions communes au sein des instances internationales.

Bibliographie

- Acuña, C. et M. Chudnovsky (2017), 12 notas de concepto para entender mejor al Estado, las políticas públicas y su gestión, Buenos Aires, Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes (CAF).
- Bendersky, M. (2019), "The road to SDG financing: a new destination for private investment," Banque interaméricaine de développement (BID), 2 octobre[en ligne] https://www.iadb.org/en/news/road-sdg-financing-new-destination-private-investment.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (2024a), *Estudio Económico de América Latina y el Caribe, 2024* (LC/PUB.2024/10-P), Santiago.
- ___(2024b), Panorama de las Políticas de Desarrollo Productivo en América Latina y el Caribe, 2024 (LC/PUB.2024/15-P), Santiago.
- ___(2024c), Panorama Fiscal de América Latina y el Caribe, 2024 (LC/PUB.2024/5-P), Santiago.
- ___(2024d), Panorama de los recursos naturales en América Latina y el Caribe, 2023 (LC/PUB.2024/4), Santiago.
- ___(2023a), Balance Preliminar de las Economías de América Latina y el Caribe, 2023 (LC/PUB.2023/22-P), Santiago.
- (2023b), Panorama Fiscal de América Latina y el Caribe, 2023 (LC/PUB.2023/5-P), Santiago.
- ___(2023c), La Inversión Extranjera Directa en América Latina y el Caribe, 2023 (LC/PUB.2023/8-P/Rev.1), Santiago.
- ___(2021), Panorama Fiscal de América Latina y el Caribe, 2021 (LC/PUB.2021/5-P), Santiago.
- (2019), Estudio Económico de América Latina y el Caribe, 2019 (LC/PUB.2019/12-P), Santiago.
- Circle Economy (2023), *The Circularity Gap Report: América Latina y el Caribe*, Ámsterdam.
- Corporación Latinobarómetro (2022), Informe Latinobarómetro 2021, Santiago.

- Frieden, J. (2020), "The political economy of economic policy", Finance & Development, Fonds monétaire international (FMI), juin.
- Hanson, J. et R. Sigman (2021), "Leviathan's latent dimensions: measuring state capacity for comparative political research", *The Journal of Politics*, vol. 83, N° 4.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) (2023), Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, Il and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Genève.
- Juhász, R. et N. J. Lane (2024), "The political economy of industrial policy", NBER Working Paper Series, N° 32507, National Bureau of Economic Research (NBER).
- Levi, M. et al. (2015), *El valor estratégico de la gestión pública: trece textos para comprenderla*, Buenos Aires, Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes (CAF).
- Levi-Faur, D. (ed.) (2012), *The Oxford Handbook of Governance*, Oxford University Press.
- Nations Unies (2023), « Réforme de l'architecture financière internationale », Rapport de Notre programme commun, N° 6, New York.
- O'Donnell, G. et al. (2015), *Capacidades estatales: diez textos fundamentales*, Buenos Aires, Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes (CAF).
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et autres (2019), *Perspectivas económicas de América Latina 2019: desarrollo en transición* (LC/PUB.2019/14), Paris, OECD Publishing.
- OLADE (Organisation latino-américaine de l'énergie) (2023), *Panorama* energético de América Latina y el Caribe 2023, Quito.
- Red de Bancos Centrales y Supervisores para Ecologizar el Sistema Financiero (s.f.), "NGFS Phase 4 Scenario Explorer" [en ligne] https://data.ene.iiasa.ac.at/ngfs/#/login?redirect=%2Fworkspaces. NGFS.
- Salazar-Xirinachs, J. M. (2023), "Repensar, reimaginar, transformar: los "qué" y los "cómo" para avanzar hacia un modelo de desarrollo más productivo, inclusivo y sostenible", *Revista CEPAL*, N° 141 (LC/PUB.2023/29-P/-*), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Salazar-Xirinachs, J. M. y M. Llinás (2023), "Hacia la transformación de la estrategia de crecimiento y desarrollo de América Latina y el Caribe: el rol de las políticas de desarrollo productivo", *Revista CEPAL*, N° 141 (LC/PUB.2023/29-P/-*), Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Summers, L. et al. (2023), Strengthening Multilateral Development Banks: *The Triple Agenda*, vol. 1 [en ligne] https://g20.in/content/dam/gtwenty/gtwenty_new/document/Strengthening-MDBs-The-Triple-Agenda_G20-IEG-Report-Volume.pdf.

À l'occasion de sa quarantième session, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) lance une nouvelle proposition qui aborde trois transformations indispensables pour progresser vers un nouveau modèle de développement : i) une transformation productive pour atteindre une croissance plus élevée, soutenue, inclusive et durable ; ii) une transformation pour réduire les inégalités et promouvoir l'inclusion et la mobilité sociale ; et iii) une transformation qui stimule la durabilité et lutte contre le changement climatique. Ce document propose plusieurs approches pour réaliser ces transformations, en mettant l'accent sur la manière de les gérer pour surmonter les pièges du développement rencontrés dans la région. Pour ce faire, il faudra améliorer la gouvernance, renforcer les capacités techniques, opérationnelles, politiques et prospectives des institutions et promouvoir le dialogue social.



